



Osny, le 23 janvier 2022

PROCES-VERBAL

De l'Assemblée Générale de l'OCNM

samedi 22 janvier 2022

Le samedi 22 janvier 2022 à 17 h 00, les adhérents de l'OCNM légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de monsieur Philippe DUFLOS et la présence des membres du bureau.

Après appel des adhérents, le nombre d'adhérents présents est de 65 et celui des pouvoirs de 50 soit au total 115, ce qui est inférieur à la moitié des adhérents.

Toutefois, afin d'éviter une nouvelle convocation des membres, le Président propose au Comité Directeur et aux adhérents présents de bien vouloir tenir l'assemblée générale comme si l'ensemble des membres faisait l'objet d'une 2^{ème} convocation. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. L'assemblée générale est donc ouverte à 17 h 15.

Après avoir remercié monsieur le Maire d'Osny pour la mise à disposition de la salle et ses services pour la préparation de cette dernière, le Président passe au premier point de l'ordre du jour.

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Le Président indique que la COVID 19 a particulièrement impacté l'activité de l'OCNM depuis 2 ans. La saison 2019-2020 s'est arrêtée mi-mars 2020 à l'occasion du 1^{er} confinement. Quant à la saison 2020-2021 elle s'est arrêtée mi-octobre 2020 pour reprendre fin mai, début juin 2021.

Les confinements successifs n'ont pas permis d'organiser une assemblée générale en janvier 2021.

La reprise de la saison 2021-2022 s'est effectuée normalement dans le respect du protocole sanitaire.

Le président évoque la création d'une section apnée au sein du club. Cette activité a été initiée il y a 7 ans au sein de la section plongée dans la mesure où le créneau de la piscine était partagé. Compte tenu du nombre d'adhérents, le partage du bassin est devenu problématique. L'apnée bénéficiant désormais de son propre créneau, il apparaît souhaitable d'officialiser l'existence de cette section. Le statut de l'OCNM ne faisant pas référence aux sections, il suffit d'une simple décision de l'assemblée générale. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le nombre d'inscrits en 2022 est de 425 soit une augmentation de 29 par rapport à septembre 2021 ce qui est satisfaisant compte tenu de la situation sanitaire.

Le président évoque également l'intérêt que représente l'inscription sur le site de l'OCNM qui permet d'informer les adhérents dans les meilleurs délais. Il est rappelé que c'est le seul moyen dont dispose le club pour communiquer auprès de ses adhérents dans une période où l'information est dense. A ce jour sur 425 adhérents seules 115 personnes sont inscrites. Il remercie à cet effet les 3 personnes (Patrick, Vincent et Philippe) qui sont chargées d'alimenter le site.

2. RAPPORT DES PRESIDENTS DE SECTION :

Section Aquagym :

Madame BRARD, présidente, indique que le nombre de personnes inscrites cette année est de 223 de tous âges et comprenant quelques hommes.

Elle se réjouit de la création en septembre 2022 d'un second créneau aquapalm le mercredi soir, répondant ainsi à une demande ancienne.

Les adhérents toujours aussi satisfaits des 2 entraîneurs Franck et Alexandre.

Enfin elle remercie l'ensemble des adhérents de cette section pour la transmission rapide des documents sollicités à l'occasion de la mise en place du pass sanitaire.

Section Enfants :

Madame DENIAU indique que le nombre d'inscrits, 95, est stable par rapport aux années précédentes

Elle indique que les enfants sont studieux et assidus aux entraînements malgré le contexte sanitaire et les remercie pour avoir respecté les exigences du protocole sanitaire.

Section natation adultes :

Monsieur BAISADOULI indique que la section compte 55 adhérents ce qui est le maximum que celle-ci peut comprendre compte-tenu de la capacité d'accueil du bassin.

La rentrée et les séances d'entraînement se déroulent sans problème particulier. Les adhérents sont très satisfaits de leurs entraîneurs.

Il remercie les entraîneurs pour la qualité de leurs cours.

Section Plongée :

Madame JASLET, présidente, indique que le nombre d'adhérents est de 42 dont 6 licences passagers (il s'agit de personnes ayant pris une licence au club mais qui ne participent pas aux entraînements de l'OCNM).

La section comprend :

- Une ligne d'eau débutants comprenant 4 personnes,
- Une ligne d'eau préparant au niveau 2,

- Une ligne d'eau réservée aux plongeurs autonomes.

Depuis 2020, la sortie club prévue en Espagne a été repoussée pour cause de covid.

Elle est pour l'instant prévue à l'occasion du week-end de l'ascension en mai 2022.

Section Apnée :

Madame Cuvelier précise que la section comprend 15 adhérents dont 4 encadrants qui disposent d'un créneau le mardi soir de 21h à 23h. Il est prévu une fosse à Villeneuve une fois par mois.

3. RAPPORT FINANCIER :

Dans la mesure où il n'a pas été possible d'organiser une assemblée générale en 2021 le président propose de présenter les 2 exercices budgétaires 2020 et 2021.

Synthèse de l'exercice 2020 :

Le budget 2020 s'est soldé par un excédent de 11704,71€. Ce chiffre s'explique par le fait que les entraîneurs qui sont salariés du club ont été mis en chômage partiel durant toute la période où la piscine a été fermée. Le club a maintenu leur salaire et l'état a procédé au remboursement partiel de rémunération. Par ailleurs les charges salariales sur décision de l'état ont été très faibles. Enfin la fermeture de la piscine a engendré des économies d'entretien de matériel et de location de bassin.

Exercice 2021

Il présente la répartition des adhérents des différentes sections et leur répartition géographique : Osny, Communauté d'Agglomération et autres. Les habitants d'Osny représentent à peu près 50% du nombre global des adhérents.

Il présente les dépenses et les recettes de l'année 2021 par grand chapitre. Le budget sera en déficit de 3800€ environ compte tenu du montant faible de la cotisation demandée à la rentrée 2021. Il explique que le montant des cotisations demandées en 2020 et 2021 prennent en compte les nombreuses périodes de fermeture imposée par la pandémie. Le déficit constaté était donc attendu.

Budget 2022.

La même présentation est faite. S'agissant du montant des adhésions qui sera demandé en septembre 2022, il est proposé de reconduire ceux de la rentrée 2019 avant COVID. Le président indique que plusieurs membres du bureau sont sortants et qu'il n'a pas souhaité imposer une ligne financière au futur bureau. Ce dernier sera donc libre s'il le souhaite de convoquer une nouvelle AG afin d'envisager une modification du montant des adhésions.

Il indique que les recettes prennent en compte une subvention de la mairie de 3000€ et un mécénat de 2000€. Pour autant à ce jour ces recettes budgétaires ne sont pas certaines.

Le président demande donc aux membres présents de bien vouloir se prononcer sur les comptes de l'exercice 2020, 2021 et sur la proposition de budget 2022.

A l'unanimité les membres présents donnent quitus du budget 2020, 2021 et approuvent la proposition du budget 2022.

En conséquence, les montants des cotisations pour la saison 2022-2023 sont les suivants :

- Section adultes : 126 €
- Section aquagym : 126 €
- Section enfants : 126 €
- Section plongée/apnée : enfants : 186 €
adultes : 220 €

Comme chaque année, le président met au vote la gratuité de la cotisation des membres du bureau. Il précise cependant que les membres du bureau s'acquittent du montant de leur licence.

La gratuité de la cotisation des membres du bureau est votée à l'unanimité, moins une abstention.

4. RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Plusieurs membres sont sortants ou démissionnaires :

- Madame Christelle BOCHARD, Madame Sonia BRARD, Madame Annie DENIAU, Monsieur Philippe DUFLOS, Madame Raymonde EMONT, Monsieur Luc GANDEBOEUF, Madame Carole LECLERC, Monsieur Patrick RABASSE sont sortants,
- Monsieur Franck BAISADOULI est démissionnaire

Membres qui se représentent ou qui ont fait acte de candidature

- Madame Christelle BOCHARD, Madame Sonia BRARD, Madame Annie DENIAU, Monsieur Luc GANDEBOEUF, Monsieur Patrick RABASSE se représentent,
- Trois adhérents ont fait acte de candidature. Il s'agit de madame Sarah Charbonnier, madame Anne Marie GUESDON et monsieur Medhy LAISEAU.

Les membres qui se présentent sont élus à l'unanimité et sont invités à rejoindre le bureau

Le président qui arrête ses fonctions remercie l'ensemble des adhérents pour leur confiance depuis 22 ans et les membres du bureau pour l'aide apportée au cours de cette même période.

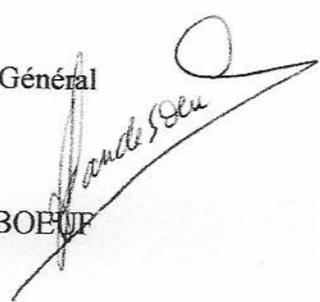
5. QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'est posée.

Plus personne ne sollicitant la parole, l'assemblée générale est levée à 18 h 30 après que les membres du bureau aient présenté leurs meilleurs vœux à l'ensemble des adhérents et à leurs proches.

Le Secrétaire Général

Luc GANDEBOEUF



Le Président

Philippe DUFLOS

